



Communiqué de presse
Paris, le 08 juillet 2022

Baromètre PRISM'EMPLOI Mai 2022



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE MAI 2022

En mai 2022, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) s'élève à 795 305 équivalents temps plein (ETP), en hausse de 6,7 % par rapport à mai 2021, progressant ainsi de 50 275 ETP sur un an. La croissance observée se situe toutefois 0,1 point en dessous de celle d'avril 2022 et 5,4 points en dessous de la tendance du premier trimestre 2022.

Les tendances sectorielles sont caractérisées par des évolutions contrastées :

- Les effectifs intérimaires des transports-logistique, qui ont connu au cours des trois dernières années des évolutions plus favorables que la moyenne, enregistrent en mai, pour la première fois depuis 2020, un recul marqué (-7,2 % par rapport à mai 2021).
- Le travail temporaire dans le secteur du BTP, orienté à la baisse en mars (-2,0 %) et en avril (-9,0 %), a en mai, légèrement dépassé son niveau de l'an passé (+0,7 %).
- Après avoir connu une décélération continue depuis le début d'année, passant de +18,4 % en janvier à +6,4 % en avril, la croissance dans l'industrie se redresse légèrement (+7,5 % par rapport à mai 2021).
- Le secteur du commerce voit quant à lui son dynamisme s'estomper par rapport au mois d'avril (avec 7,0 points de moins). Toutefois, compte-tenu des restrictions sanitaires qui étaient à l'œuvre en mai 2021, celui-ci demeure porteur comparé à l'an dernier (+10,5 % sur un an).
- Avec +18,4 %, c'est dans les services que le développement de l'intérim est le plus marqué en mai 2022 (par rapport à mai 2021). Cette progression sur un an, s'explique en partie par le niveau très bas qui était observé en mai 2021 dans certains services (hôtellerie, restauration, loisirs...) en raison des restrictions sanitaires.

Dans ce contexte, sur un an, toutes les qualifications sont orientées à la hausse, mais là aussi de façons variées.

- La relative tertiarisation des effectifs se traduit par des créations d'emplois intérimaires d'employés (+21,9 % sur un an) nettement plus soutenues que celles d'ouvriers (ouvriers non qualifiés +2,6 % sur un an ; ouvriers qualifiés +6,6 % sur un an).
- La progression des cadres et professions intermédiaires en intérim, avec +4,9 % sur un an, ralentit en mai et se situe en dessous de l'évolution moyenne.

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Évolution de mai 2022 par rapport à mai 2021

LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en hausse (+6,7 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en hausse

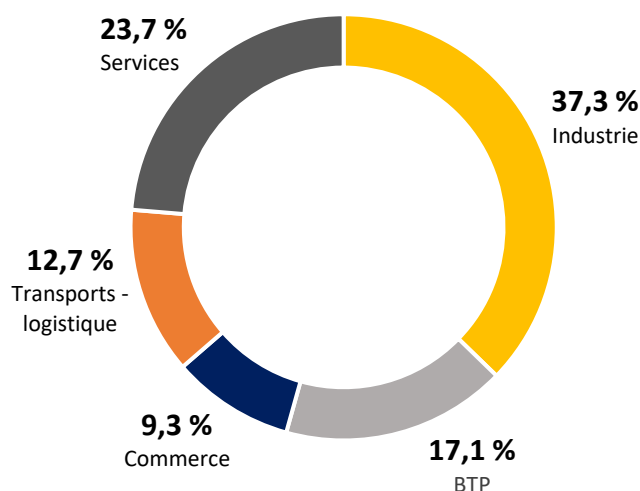
L'emploi intérimaire augmente dans les services (+18,4 %), le commerce (+10,5 %), l'industrie (+7,5 %) et le BTP (+0,7 %), mais diminue dans les transports (-7,2 %).

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

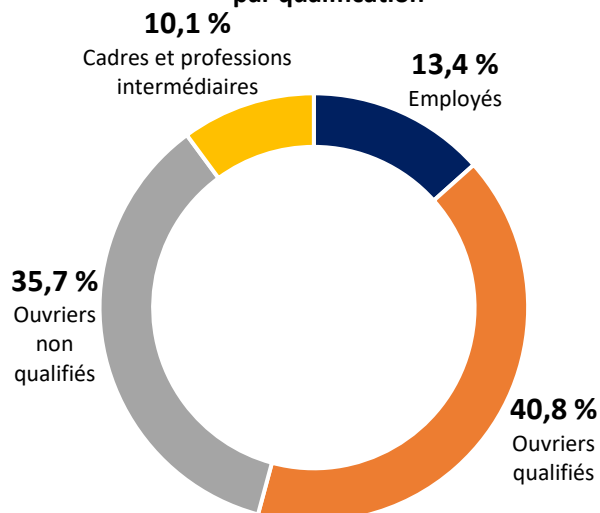
Toutes les qualifications augmentent

L'emploi intérimaire augmente chez les employés (+21,9 %), les ouvriers qualifiés (+6,6 %), les cadres et professions intermédiaires (+4,9 %) et les ouvriers non qualifiés (+2,6 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur



Répartition des effectifs intérimaires par qualification



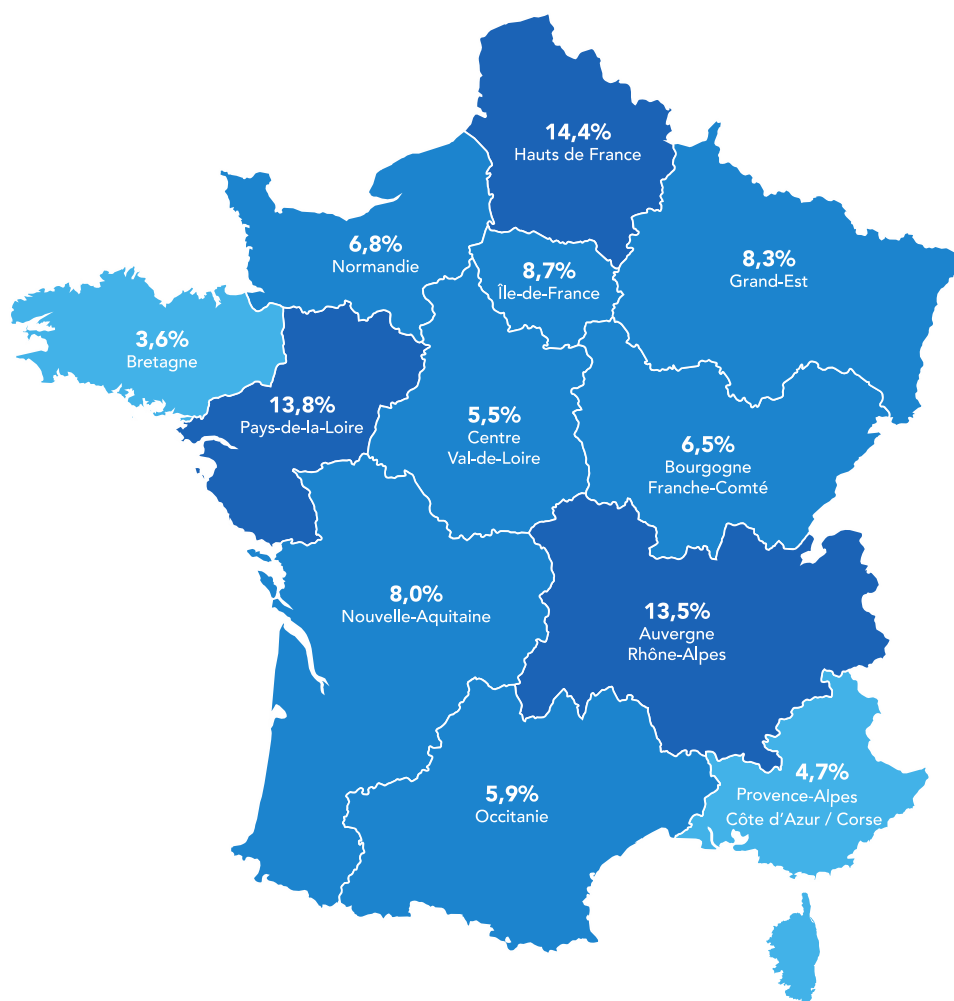
LE CDI INTÉRIMAIRE

En mai 2022, le CDI Intérimaire représente 50 220 ETP, correspondant à 6,3 % des effectifs des agences d'emploi.

Dans un environnement économique appelant à renforcer la sécurisation des parcours, celles-ci ont accru le nombre de leurs salariés en CDII de 300 ETP en un an, correspondant à une hausse de 0,5 %.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté dans les Hauts-de-France (10,5 %), en Pays de la Loire (10,2 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (8,5 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,8 % et 3,5 % des effectifs) que ce contrat demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Hauts-de-France : 14,4 %, Auvergne-Rhône-Alpes : 13,5 % et Pays de la Loire : 13,8 %.

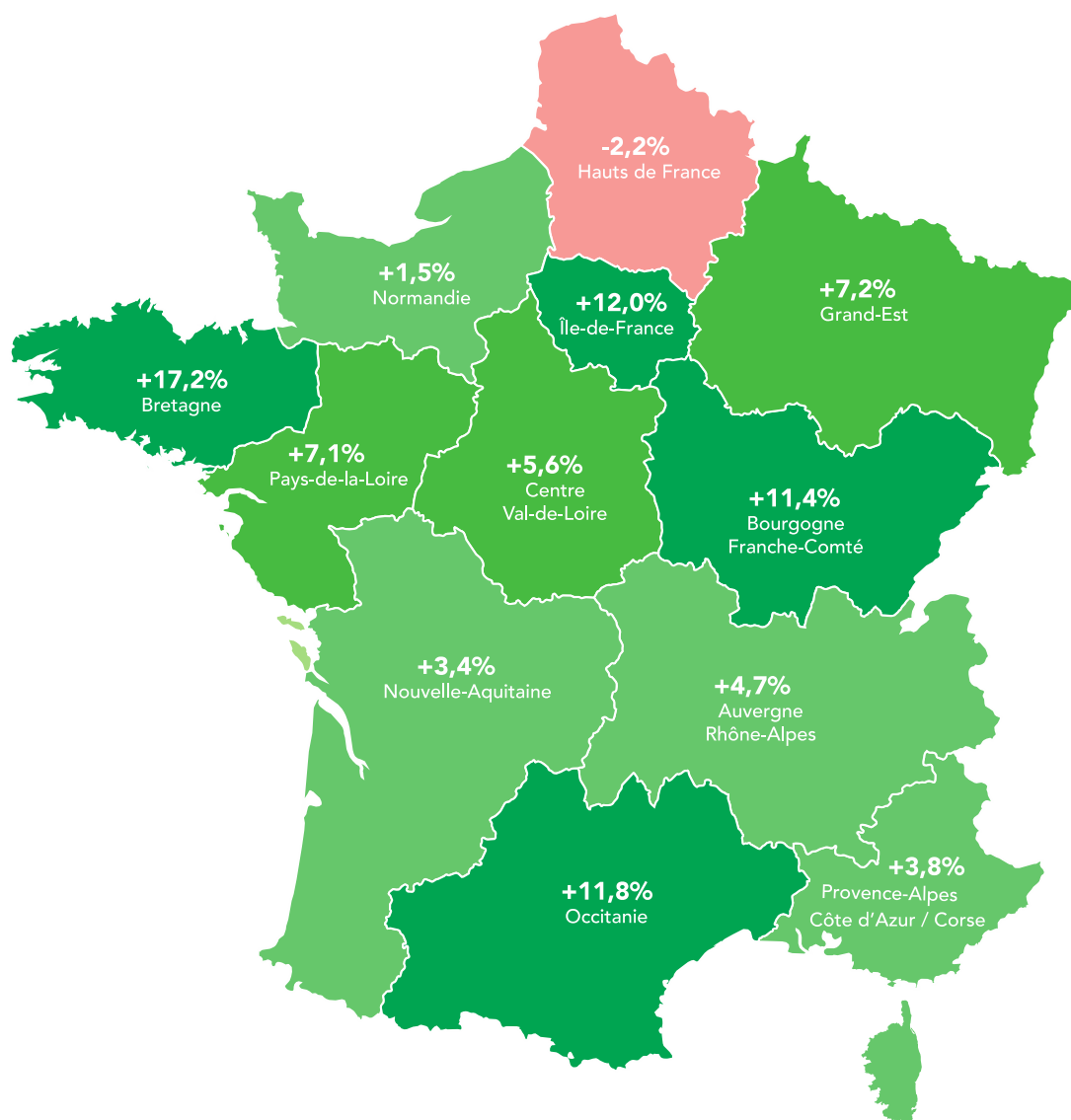


LA FRANCE DES RÉGIONS

Mai 2022 par rapport à mai 2021

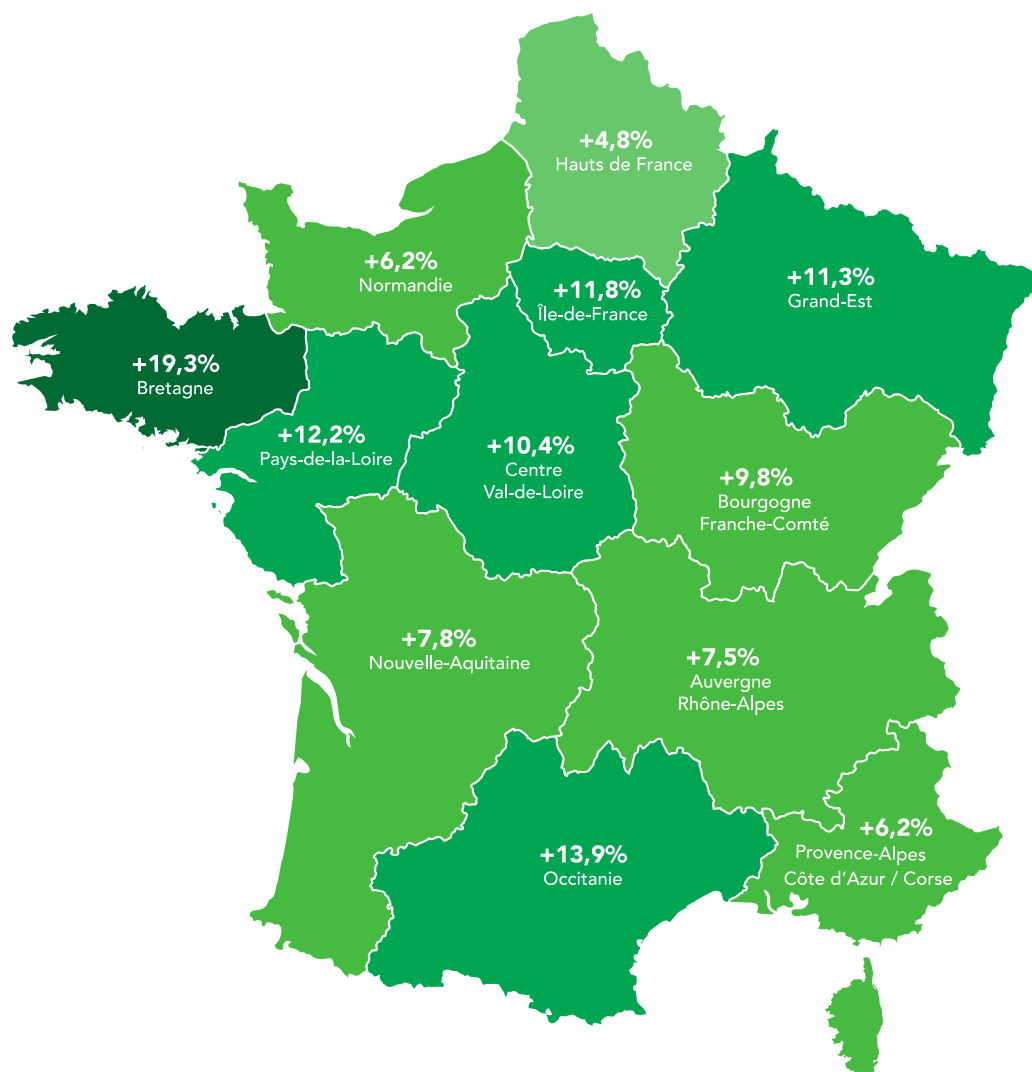
La majorité des régions sont en hausse

Les spécialisations sectorielles des bassins d'emploi ont un effet différenciant sur les évolutions géographiques. Parmi les régions métropolitaines, 4 d'entre elles, grâce au dynamisme retrouvé de certaines industries de pointe et du tourisme, enregistrent des croissances supérieures à 10 % : Bourgogne-Franche-Comté : +11,4 %, Bretagne : +17,2 %, Île-de-France : +12,0 % et Occitanie : +11,8 %.



Cumul annuel : janvier-mai 2022 (%)

Au cours des cinq premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une hausse cumulée de +9,8 % par rapport à la même période en 2021.



Méthodologie :

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi